

Genre du véhicule Motocycle (Véhicule spécial)	Marque de fabrique B O M B A R D I E R	Type SKI - DOO R 8	moteur Rotax	Modèle année 1964	Bordereau-type N° 4'4 8 3-A		
Caractéristiques luge à moteur avec entraînement par chenille simple, "SKI DOO" sur carénage avant							
"90" devant No du châssis.-Direction avec 2 skis				Carburant essence	Nombre de cylindres 1		
Constructeur du châssis BOMBARDIER - LOHNER - Werke, Wien (A) - Importateur ROLBA, Zurich							
N° du châssis frappé à droite, sur le cadre, sous turbine à air							
N° du moteur frappé à droite, sur le bloc, plaquette rivée							
Type du moteur 250 - bloc-moteur, vertical							
Position du mot. avant Frein-moteur							
Cylindrée 247 cm³				Frein de remorque	Dimensions ext. en mm		
Temps 2				Transmission continue, entraînement par force centri-	Longueur 2'360		
Refroidissement air (turbo) fuge avec courroie trapézoïdale, chaîne, sur					Largeur 730		
Entraînement par chenille chenille caoutchouc					Hauteur 1'160		
Nombre d'axes		Vitesse en prise dir. 40	Vole arrière	Empattement			
Nombre de pneus		Bloquage différentiel	Diam. de braq. 7,50	Porte à faux arr.			
Frein de service = agissant sur poulie d'entraînement de la chenille, avec dispositif d'arrêt							
2ème frein = par vis sans fin de l'entraînement de la chenille							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide			110	Dimension			Longueur
Charge utile			140	Charge pneu			Largeur
Total			250				Hauteur
Gar. de fabr.							Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		Porte à faux arr.	
Direction: guidon agissant sur 2 skis		Marque du moteur ROTAX (A)		C.V. frein 8 DIN			
Alésage 69		Course 66		C.V. Impôts 1,26			
Forme de la carrosserie luge à moteur (pare-brise en matière artificielle)							
Nombre de places: total 2		(avant 1 milieu arr. 1)		Places debout			

Remarques: (Voir décision du DFJP du 19.5.64)

L'équipement suivant est suffisant:

Eclairage: AV = 1 phare de bicyclette (Dynamo sur disque du dispositif pour force centrifuge)
1 réflecteur blanc (Plage réfléchissante minimum 20 cm²)
AR = 1 feu arrière rouge } (Plage lumineuse minimum 20 cm²)
1 réflecteur rouge }

Avertisseur: 1 cornet

Il est renoncé au feu de position, à l'éclairage du No de contrôle, à l'indicateur de vitesse.

Mesure du bruit: 82 dB à 4'000 t/min.- Carburateur avec silencieux d'aspiration BING en matière artificielle.

Désignation dans le permis de circulation: Catégorie; Motorcycle (Vhc. spécial)

Plaque de contrôle: Brune, plaque seulement à l'avant.

Permis de conduire: Toutes les catégories sont valables de a-o, cependant âge minimum 16 ans.

Admission: Ne peut être admis que si le requérant peut prouver que pour des raisons spéciales il a absolument besoin d'un tel véhicule (par exemple pour le ravitaillement d'un refuge alpin ou d'une cabane de skieurs isolée, etc., pour le transport de blessés etc., lorsqu'il n'est pas possible de recourir à un autre moyen de transport ou qu'il serait abusif de l'exiger). On ne délivrera pas d'autorisation pour des buts sportifs, touristiques ou d'agrément.

Il y a lieu de décrire sur la page 4 du permis de circulation le but précis de l'utilisation pour laquelle l'autorisation a été donnée; par exemple "Pour desservir le refuge alpin X sur le parcours de Y à Z"; "Transports de blessés". L'autorisation doit être limitée à 1 année. Elle peut être renouvelée de cas en cas, lorsque les conditions n'ont pas changées.

La Commission d'expertise des types

Fahrwangen, 19.12.63.